

## Conseil municipal du 29.09.2017

Convocation en date du 12.09.2017  
Début de séance 20h

### **Présent(s) :**

Bernard RUAL, Maire  
Martine CHASTAGNAC, Christian MADRANGE, Françoise TAVERT, Adjointes  
, Gérard MORATILLE, Rémi BESNIER, Carla LELIEVRE, Alain SAGE, Laurence TER-HEIDE,  
Emilie CHARTAGNAC, Daniel CHASSEING,  
Formant la majorité des membres en exercice.

### **Procuration(s) :**

Marcelle LAGARDE donne procuration à Emilie CHARTAGNAC  
J-Pierre GOUMONDIE donne procuration à Bernard RUAL

### **Absents**

Delphine CLEDAT  
Etienne ANGLERAUD

### **1-Résidences Seniors**

La commune a acquis le terrain LOUYOT à côté du presbytère.

La première réunion de chantier a eu lieu ; les ordres de services sont signés au 01.09.2017. La mitoyenneté est définie entre les bâtiments de la commune et la maison Barraud par constat d'huissier.

Le délai de réalisation des appartements est fixé en novembre 2018.

L'association du Petit Marché est informée du début de chantier. Son installation permettra le passage des véhicules de secours durant les travaux.

### **2- Agenda 21**

Suite au report de la réunion d'animation au 03.10/17, cette question est ajournée et reportée au prochain CM.

### **3-Projet d'agrandissement de l'usine Parfums et logistique**

Le projet d'agrandissement se déroulera en 2 phases. Il est prometteur de 35 emplois dans les mois à venir pour passer à une centaine à l'issue des agrandissements destinés à faire une plateforme logistique pour Balmain.

Une première extension de 1200m<sup>2</sup>, destinée à agrandir la zone de stockage actuelle est prévue dans les 6 prochains mois. Ce bâtiment se fera dans le prolongement du bâtiment existant en face du contrôle technique.

Une deuxième phase d'agrandissement est prévue dans le terrain qui jouxte l'usine et les roulottes. Il sera exclusivement porté par l'usine Parfums et logistique et recevra des subventions de la région .

Des réunions préparatoires ont permis d'affiner les partenariats possibles sur la première phase.

Une réunion avec les services de la préfecture, le conseil départemental, la région, la COM COM Vezère Monédières Mille Sources, la commune de Chamberet a permis de déterminer le plan d'aide pour aider à la concrétisation de ce projet.

L'aide portera sur le coût de la plateforme et voirie,

Cout estimé à 110 000€ réparti de la façon suivante: 30 000€ pour la COM COM ; 20 000 € pour Conseil

Départemental ;20 à 30 000€ pour l'état avec une aide qui pourrait s'élever jusqu'à 45000 € / voirie ; 30 000 € pour la commune de Chamberet.

La mairie va acquérir la parcelle sur laquelle va s'implanter la plateforme et sera maître d'ouvrage pour la réalisation de ce projet. La construction du bâtiment sera financée et portée par l'usine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal délibère à l'octroi d'une subvention pour aider à la réalisation de ce projet  
12 voix pour ; 0 abstention et 1 voix contre (Mr Sage s'oppose à la subvention communale versée pour créer une plateforme à destination d'un grand groupe solide financièrement et ne s'oppose en aucun cas aux emplois à venir).

### **4- Achat de terrains**

Les différents lots accessibles à la construction de pavillons du lotissement Bardinal sont tous retenus, le maire demande l'autorisation au conseil municipal de rechercher d'autres terrains à acheter en vue de créer une autre zone à lotir.

Il reçoit l'autorisation du conseil municipal pour se rapprocher

de Mr Maisonnet pour le terrain à côté de la caserne des pompiers

de Mr Dartoux pour le terrain à côté de l'Ehaph

de Mme Juille pour l'achat de terrain se situant derrière chez Mr Brunerie, route des Fossés, terrain qui permettrait de créer un parking pour la résidence seniors et en centre bourg.

### **5- Label FF Randonnées**

Le label VTT est à compléter par le label Randonnée afin de prolonger la vente d'hébergement touristique

L'entretien des sentiers et son balisage doit être revu et complété afin de le rendre plus lisible.

## **6-Campagne d'élagage et numérotage**

Le déploiement de la fibre optique nécessite de revoir l'adressage de toutes les maisons et rues sur la commune en centre bourg et dans les villages, de réaliser ou faire réaliser l'élagage sur les routes communales.

Pour ce projet d'adressage, la commune travaille en partenariat avec le Poste.

Une commission est constituée de messieurs D Lagarde, G Chaumeil, M Rouziarol, JM Maury, JF Desmoulin. Dans un premier temps, elle a pour mission de repérer l'ensemble des routes des villages, d'identifier l'ensemble des maisons et bâtiments.

La poste finalisera le projet de numérotage et les coordonnées GPS.

L'élagage doit être réalisé sur la voirie communale dans son entier, ce qui permettra de protéger les câbles aériens et favorisera la durabilité du revêtement routier.

La mission d'information et de suivi est confiée au service ingénierie du Conseil Départemental. Il adressera un courrier d'information à chaque propriétaire d'après le relevé cadastral.

Il assurera également le suivi de chantier, les courriers de relance, de mise en demeure et fera procéder à l'élagage à la charge du propriétaire en cas de non réalisation dans le délai fixé.

Projet de réalisation : fin mars 2018

## **7 – Projets 2018**

Réhabilitation et modernisation de la Maison de l'Arbre

Résidence Seniors

Maison de santé portée par COM COM

Fin du projet d'éco rénovation école primaire

### Appel à projets à déposer pour les 3 ans à venir subventionables par la Région et le CD

-Réhabilitation des bâtiments communaux et rénovation énergétique

9 appartements à la Maison Roux

Appartements de la Poste

Rendre la MSAP plus fonctionnelle et attractive

Réaliser un espace de coworking dans l'ancienne trésorerie

Réaliser une salle d'exposition dans la cave voûtée de la Maison Roux

### Créer de nouveaux lotissements

#### Créer une nouvelle zone artisanale

Créer un réseau de chaleur et implanter une chaudière bois avec la SEM (chauffer la résidence senior, les appartements et salle de la Maison Roux, la salle polyvalente, les écoles, la mairie, les bâtiments de la Poste, MSAP, espace co-working et les appartements)

#### Favoriser la construction de logements en partenariats avec les bailleurs sociaux

Déconstruction de l'immeuble impasse de la Maisonneuve par Corrèze Habitat début 2018 et voir si possibilité de réalisation de pavillons

Au lotissement Bardinal deux lots sont réservés à Polygone pour 2 constructions avec accessibilité à la propriété. Si aucune demande ne parvient au bailleur, la commune souhaiterait la construction de deux logements sociaux.

#### Réfection de la couverture du bâtiment Chaumeil a cote des bureaux + désamiantage

#### Aménagement au niveau de l'étang de pêche dans la cadre du label Pêche

#### Agrandissement de l'accrobranche

Ce projet pourrait être subventionné à 80% pour son investissement mais il faut rester prudent par rapport au coût de fonctionnement et aux projets d'infrastructures dans le secteur de proximité .

#### Réfection de la toiture d'une partie de la Maison de l'Arbre et de la construction en fustes

#### Réfection de la chasse St Dulcet

Selon les conseils de la DRAC, il est nécessaire de réaliser des travaux de réfection de la chasse et améliorer le dispositif de présentation pour une meilleure mise en valeur. Ces travaux sont subventionnés à 50% par la DRAC et sont estimés à 40 000 €.

Le conseil municipal valide ce projet et va se rapprocher du conservateur des monuments historiques pour se faire accompagner (cahier des charges, appel offres, analyses des offres et suivi de chantier).

### **9- Questions diverses**

Toiture de la Chapelle du Mont-Ceix : sera refaite par l'entreprise Lofficial avant fin 11.2017. Projet COM COM  
PETR Vézère- Auvézère : elle compte 22 000 habitants et rassemble les COM COM Vézère Monédières Mille Sources, Lubersac-Pompadour, Uzerche

C'est un outil à disposition des communes pour favoriser le développement économique, pour rechercher des subventions pour accompagner les projets publics ou privés.

Une chargée de développement à compter de nov 2017. Sa première action portera sur une étude sur le développement touristique sur le territoire (diagnostic, orientations et organisations, perspectives de développement) pour faire une destination touristique.

Projet financé par Caisse des dépôts et Région.

Dispositif mobile pour les cartes nationales d'identité (CNI) sera à Chamberet le 2ème lundi de chaque mois

#### Label Station Pêche.

Le conseil municipal remercie Jean- François Desmoulin qui a défendu le dossier de Chamberet à l'obtention de ce label. Chamberet est la 1ère commune corrézienne à obtenir ce label. Eymoutiers a également obtenu ce label.

10 communes sont projetées sur le territoire national.

Les aménagements d'accessibilité nécessaires seront subventionnés par la fédération de pêche.

De son côté, la commune va faire labéliser les chalets et mettre à disposition un local dédié pour le stockage du matériel de pêche et le nettoyage du poisson.

Projet de parcours No Kill sur la Soudaine en collaboration de la fédération de pêche.

Mise en place du RIFSEPP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) cf loi du 20.05.2014

Il s'applique à l'ensemble des fonctionnaires et est exclusif de tout autre indemnité liée à la manière de servir.

Il comporte une part fixe en lien avec le métier, le degré de responsabilités et d'expertise en tenant compte de l'expérience professionnelle de l'agent. Une seconde part variable appelé CIA (complément indemnitaire annuel) est attribuée chaque année en tenant compte de l'engagement professionnel, de la manière de servir et de l'assiduité de l'agent.

#### Terrain de la Via

Le devant de porte de Mr et Mme REYNAUD rue de la Via se trouve sur la voie publique. Le propriétaire demande l'acquisition d'un devant de porte et s'engage à ne pas clôturer cet espace.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal délibère favorablement à cette requête et demande que l'absence de clôture sur l'espace du pas de porte soit noté dans l'acte notarié.

Lancement de l'appel d'offres pour la réfection des bâtiments administratifs Chaumeil en appartement pour grande famille.

#### La CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Cette commission, obligatoire du fait de la création d'une nouvelle communauté de communes a pour objet l'étude des transferts de charges du fait des transferts de compétences entre les communes et l'EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique.

La COM COM a fait appel à un bureau d'études pour analyser et apporter des éclairages sur les attributions de compensations en fonction des transferts de compétences (chapelle du Mt Ceix, urbanisme, office de tourisme, médiathèque,...)

Pour 2017, les attributions de compensations (AC) sont inchangées /calcul de 2016 et varieront dans les années futures s'il y a des transferts de compétences de la commune à la COM COM.

#### Modification des statuts de la COM COM

Pour obtenir des prêts bonifiés (70 000€), la COM COM doit prendre 2 nouvelles compétences. Son choix s'est porté sur GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations.

Voirie communautaire avec intérêt communautaire : voirie d'accès au Puy des Monédières et route d'accès au CEF.

Association SENECHAM demande tardive de subvention de 350€. Il faut revoir le devenir des effets collectés et stockés avec cette association.

Dysfonctionnement de la chaufferie bois de la Valade. Règlement amiable entre le SPIC, l'entreprise Lemaire et SB Thermique pour les pannes récurrentes. Indemnités à hauteur de 22 500€ et extension de garantie jusqu'en 08.2019. A ce jour, après plusieurs actions correctives sur le désilleur et vis de convoyage, la chaudière fonctionne normalement depuis début 2017.

#### Consultation en procédure adaptée pour la mise aux normes de l'étang

Estimation des travaux 119 000 € pour refaire les déversoirs de crues et les barrières en bois .

Lot 1: les entreprises BMTP, Bachellerie , Talliez font une offre de prix . L'entreprise Bachellerie est retenue pour un montant de 58000 €.

Lot 2: les entreprises BMTP, Fernandes, Martinie et Fils font une offre de prix. L'entreprise Martinie et Fils est retenue pour un montant de 51000 €.

Lot 3: l'entreprise Angleraud, seule à proposer une offre de prix est retenue pour un montant de 9554€.

#### Assiette de coupe de bois au titre de 2018

Sur proposition de ONF :

Forêt communale de Chamberet a Scoeux (parcelle 21U et 22A) pour une surface de 3.5 ha : coupe d'amélioration

Forêt sectionale du Mazalaygue (parcelle 1A) pour une surface de 3.08ha : 1ère éclaircie

Forêt sectionale de Rebeyrolle (parcelle 9A) pour une surface de 4.7ha : 1ère éclaircie

Forêt sectionale de Trassoudaine (parcelle 14 B et 14C) pour une surface de 9.4ha : coupe rase

#### Conservatoire des espaces naturels du Limousin

Ses actions portent sur la mise en valeur des sites, leurs préservations et sur la communication

Rencontre avec les membres qui ont porté un vif intérêt sur la rénovation des fontaines du Mont Ceix, sur les zones humides de l'Arboretum, sur la vie des insectes, sur la vie du Mont Ceix.

Ils sont sensibles au projet de développer un parcours vers les cascades du Chalard

#### Rentrée scolaire 2017

103 élèves répartis en 5 classes : 13 enfants en petite section et 7 moyenne section ,10 enfants en grande section

14 enfants en CP

17 enfants en CE1, 14 enfants en CE 2

15 enfants en CM1, 13 enfants en CM2

3 enfants d'une même famille sont scolarisés à domicile sous contrôle de la commune et de l'inspection académique.

Projets de classe de mer pour les enfants du cycle CE et CM au printemps 2018 avec une participation de APE, du CD des familles à hauteur de +/-50€ /enfant.

Reste à charge de la commune : 4500 €

#### Fête des fruits d'automne

Mme Ter Heide propose un concours des fruits d'automne. A voir avec les organisateurs lors de leur réunion d'octobre.

#### Les chiens errants

Un courrier va être adressé aux propriétaires de chien pour prévenir les troubles engendrés par la divagation des animaux sur l'espace public et rappeler aux propriétaires le risque encouru par le fait de laisser divaguer un animal susceptible de représenter un danger pour les personnes pour respecter l'arrêté municipal qui est en cours.

#### Manque d'eau au village d'Arsouze

3 maisons manquent d'eau suite au tarissement de la source. Une rencontre avec la mairie est programmée avec leurs habitants pour faire le point sur leurs difficultés et pallier cette pénurie.

#### Petit Marché

A le projet de faire une fête de la citrouille en nocturne

L'ordre du jour étant épuisé ; Fin de séance 23h.